



**Conseil Communautaire**  
**20 décembre 2018**  
**Authume – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 66  
Nombre de procurations : 7  
Nombre de votants : 73  
Date de la convocation : 14 décembre 2018  
Date de publication : 28 décembre 2018

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 192/18

#### **Objet**

Convention de financement  
2018 de l'École de Musique  
Tavaux – Abergement –  
Damparis (EMTAD)

#### **Secrétaire de séance**

Bruno CHEVAUX

#### **Rapporteur :**

Jean-Philippe LEFEVRE

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, J.C Lab, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, C. Demortier, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, J.P Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J.C Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, E. Saget suppléé par Y. Besson, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. Francois, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, J.M Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

**Délégués absents ayant donné procuration :**  
J.P Cuinet à J. Gruet, D. Germond à J.P Lefèvre, I. Girod à J.B Gagnoux, P. Jaboviste à S. Marchand, S. Kayi à J.M Sermier, I. Voutquenne à N. Jeannet, P. Jacquot à B. Guerrin.

**Délégués absents non suppléés et non représentés :**  
G. Chauchefoin, M. Berthaud, F. Dray, S. Hédin, P. Jobez, E. Schlegel, J. Lombard, J. Dayet, C. Mathez, V. Chevriaut, R. Curly.

Par délibération n° GD 21/18 du 15 mars 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a reconnu d'intérêt communautaire la mise en œuvre et la coordination d'une politique d'enseignement musical et de danse sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, et dans un souci d'harmonisation progressive des tarifs entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de Dole et l'École de Musique de Tavaux – Abergement – Damparis (EMTAD), il a été négocié, préalablement, une compensation financière.

Le calcul du montant de cette compensation, basée sur le nombre d'adhérents à l'association en 2017, est le suivant :

- Pour les 42 adultes du Grand Dole, la compensation est de 90 euros (soit un total de 3 780 euros),
- Pour les 143 élèves du Grand Dole de moins de 18 ans, la compensation est de 243 euros (soit un total de 34 749 euros).

Ainsi, le montant de la subvention pour 2018 s'élève à 38 529 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de financement ci-annexée,
- **ATTRIBUE** le montant de la subvention citée ci-dessus à l'EMTAD,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et tout acte y afférent.

Fait à Authume,  
Le 20 décembre 2018  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Trésorerie Principale
- Ecole de Musique de Tavaux-Ahergement-Damparis

